

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA MANCHE

Arrondissement : AVRANCHES

Canton : BREHAL

COMMUNE : CERENCES

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 29 AVRIL 2024

Le vingt-neuf avril deux mil-vingt-quatre, à vingt heures trente, les membres du conseil municipal se sont réunis à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PAYEN, le Maire.

- **Convocation du 24 avril 2024**
- **Nombre de conseillers en exercice : 19 - Présents : 9- Votants : 14**
- **Présents** : MM. Payen Jean-Paul - Bouchard Patrick - Mahé Béatrice - Gaillard Wilfrid - Legendre Nadia - Vallée Jean - Santiago Paredes - Lebailly Adrien - Duval Philippe
- **Absents/Excusés** : Mrs Notot Jacques (exc), Richard Bognot (exc), Prod'homme Dominique (exc), Coasnes Eric, Mmes Malet-Roselier Laëtitia (exc), Delamarche Anita, Sandra Carré (exc), Cécile Dupont (exc), Thevenot Joanne, Germain Lydia
- **Procuration** : Mr Jacques Notot donne procuration à Mr Jean-Paul Payen
Mr Dominique Prodhomme donne procuration à Mr Patrick Bouchard
Mr Richard Bognot donne procuration à Mr Jean Vallée
Mme Sandra Carré donne procuration à Mme Béatrice Mahé
Mme Laetitia Malet-Roselier donne procuration à Mme Nadia Legendre
- **Secrétaire de séance** : Mme Nadia Legendre est désignée conformément à l'article R 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Conformément à la convocation du 24 avril 2024, le Conseil Municipal s'est réuni le lundi 29 avril 2024 à 20h30 avec pour ordre du jour :

- Dénomination des voies
- Rénovation de la Poste : mission de maîtrise d'œuvre
- Tarifs communaux
- Détermination du cout d'un élève élémentaire et maternel de l'école publique pour participation à l'école privée Notre Dame
- Participation des communes n'ayant pas d'école aux frais scolaires
- Subvention exceptionnelle à la Coopérative scolaire
- Modification des horaires d'ouverture de l'ALSH
- Convention de partenariat - réseau des Médiathèques
- FSL
- FAJ
- Modification des statuts du SDeau50
- Questions diverses

Le Maire informe que le quorum n'étant pas atteint, la réunion est reportée avec le même ordre du jour, sans exigence de quorum au vendredi 3 mai 2024 à 20h00 à la Mairie de Cérences

Le Maire
Jean-Paul PAYEN

Le secrétaire
Nadia LEGENDRE